



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2^e séance du mardi 9 septembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

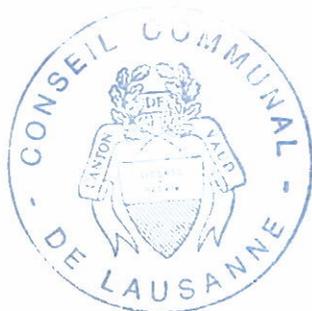
- vu le postulat de M. Julien Eggenberger : « Pour un parc public dans le quartier Valmont–Praz-Séchaud–Vennes » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf septembre deux mil quatorze.

Le président :



Le secrétaire :

Du 11 SEP. 2014

La Municipalité prend acte

Renvoier à TIRAV